

Grille de pointage pour les unités d'abonnés DVRS

Instructions:

Évaluation de chacun des critères des unités d'abonné (UA) dans chacun des volets (bande unique, bande double, bande multiple, DVRS) pour lesquels les offrants soumissionnent. Pour les radios à bande multiple, chaque soumission devrait avoir une radio opérant dans les trois bandes qui sera évaluée. Les unités à bande multiple et DVRS seront évalués à partir de la même soumission.

Les pointages comparatifs seront évalués comme suit:
S'il y a une évaluation comparative à évaluer, les UA de chaque offrant seront comparés avec les propositions des autres offrants dans la ou les bandes proposées. Selon leur pointage, les soumissions seront ordonnées de la plus haute à la plus basse selon la valeur obtenue, relativement à chacun des critères, avec l'évaluation comparative. Cette méthodologie assure une évaluation de pointage consistante, pour chaque soumissions, UA et volets.

Section 8 Exemple de pointage dans la bande multiple:

Ex 1. Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB

Points accordé pour le rejet d'intermodulation = PointsMax x $\frac{\{(InterModAssigné UA - InterModMinRejet UA)\}}{\{(InterModMaxRejet UA - InterModMinRejet UA)\}}$

Inscrire les valeurs appropriées dans les encadrés rouges appropriés

6 Critères généraux obligatoires relatifs à l'équipement

6.7 Qualité

6.7.1.1	L'offrant devrait avoir obtenu la certification ISO 27001.	20 points accordés à l'offrant détenant la certification ISO 27001			
		0 points accordé à l'offrant ne détenant pas la certification ISO 27001			
		Pointage de l'énoncé (Maximum 20 points)	=		20

6.8 Licences

6.8.1.1	Il devrait être possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio de même marque et modèle pendant la durée de vie utile minimale du poste radio d'origine.	12 points accordés à l'offrant s'il est possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio de même marque et modèle pendant la durée de vie utile minimale du poste radio d'origine			
		6 points accordés à l'offrant s'il est possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio uniquement en remplacement direct d'une radio ou lors d'une réparation sous garantie.			
		0 points accordés à l'offrant s'il n'est pas possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio uniquement en remplacement direct d'une radio ou lors d'une réparation sous garantie.			
		Pointage de l'énoncé (Maximum 12 points)	=		12
6.8.2	Exception faite des nouvelles caractéristiques ou fonctions, l'offrant devrait indiquer si l'équipement radio proposé est admissible, pendant sa durée de vie, à des mises à niveau logicielles ou micrologiciels sans frais pour l'utilisateur autorisé.	18 points accordés à l'offrant si l'équipement radio proposé est admissible, pendant sa durée de vie, à des mises à niveau logicielles ou micrologiciels sans frais pour l'utilisateur autorisé.			
		0 points accordés à l'offrant si l'équipement radio proposé n'est pas admissible, pendant sa durée de vie, à des mises à niveau logicielles ou micrologiciels sans frais pour l'utilisateur autorisé.			
		Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.			
		Radio portatif = 18			
		Radio mobile = 18			
		Radio de bureau = 18			

		(Portatif + Mobile + Bureau) / 3		18
		Pointage de l'énoncé (Maximum 18 points)		=
6.9 Identification				
6.9.1.1	Il devrait être possible d'ajouter une étiquette RFID à l'équipement radio.	6 points accordés s'il est possible d'ajouter une étiquette RFID à l'équipement radio. 0 points accordés s'il n'est pas possible d'ajouter une étiquette RFID à l'équipement radio. Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.		
		Radio portatif = 6		
		Radio mobile = 6		
		Radio de bureau = 6		
		(Portatif + Mobile + Bureau) / 3		6
		Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)		=
7 Spécifications obligatoires de l'équipement				
7.5 Fonctionnement conventionnel conforme à la norme P25				
7.5.6.1	Les seuils RSSI de l'algorithme de balayage par vote devraient être réglables à l'aide du logiciel de configuration du poste radio.	9 points accordés si les seuils RSSI de l'algorithme de balayage par vote est réglables à l'aide du logiciel de configuration du poste radio. 0 points accordés si les seuils RSSI de l'algorithme de balayage par vote n'est pas réglables à l'aide du logiciel de configuration du poste radio.		
		Pointage de l'énoncé (Maximum 9 points)		9
7.5.6.2	Le poste radio devrait être configurable pour permettre l'affichage du site voté.	9 points accordés si le poste radio est configurable pour permettre l'affichage du site voté. 0 points accordés si le poste radio n'est pas configurable pour permettre l'affichage du site voté.		
		Pointage de l'énoncé (Maximum 9 points)		9
7.8 Clés de chiffrement				
7.8.1.1	Les clés devraient être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 2 ou 3 de la norme FIPS 140-2.	24 points accordés si les clés peuvent être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 3 de la norme FIPS 140-2. 18 points accordés si les clés peuvent être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 2 de la norme FIPS 140-2. 0 points accordés si les clés peuvent être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 1 de la norme FIPS 140-2.		
		Pointage de l'énoncé (Maximum 24 points)		24

7.8.2.1	Le poste radio mobile devrait permettre la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé par le bloc de commande, ou la connexion au moyen d'un câble qui peut être installé pour permettre l'accessibilité depuis le côté conducteur du véhicule.	<p>10 points accordés si le poste radio mobile permet la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé par le bloc de commande.</p> <p>5 points accordés si le poste radio mobile permet la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé au moyen d'un câble qui peut être installé pour permettre l'accessibilité depuis le côté conducteur du véhicule.</p> <p>0 points accordés si le poste radio ne permet pas la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé par le bloc de commande, ou ni la connexion au moyen d'un câble qui peut être installé pour permettre l'accessibilité depuis le côté conducteur du véhicule.</p>	10																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)</td> <td style="width: 5%; text-align: center;">=</td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> </table>		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)	=		10																	
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)	=																					
7.8.3.1	Un minimum de 64 clés uniques actives et de 64 clés uniques inactives pour le chiffrement du trafic devrait être prises en charge par l'équipement radio.	<p>6 points accordés si plus de 64 clés uniques actives et plus de 64 clés uniques inactives pour le chiffrement du trafic peut être prises en charge par l'équipement radio.</p> <p>0 points accordés si le seuil maximum est de 64 clés uniques actives et de 64 clés uniques inactives pour le chiffrement du trafic est prises en charge par l'équipement radio.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p>	6																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Radio portatif</td> <td style="width: 5%; text-align: center;">=</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">6</td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: right;">(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td></td> </tr> </table>		Radio portatif	=	6		Radio mobile	=	6		Radio de bureau	=	6		(Portatif + Mobile + Bureau) / 3				Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)		=		6
Radio portatif	=	6																				
Radio mobile	=	6																				
Radio de bureau	=	6																				
(Portatif + Mobile + Bureau) / 3																						
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)		=																				
7.12 Programmation par radiocommunication (OTAP)																						
7.12.2	L'offrant devrait décrire la manière et le moyen par lequel le processus OTAP se déroulera (conventionnel, partage de canaux, Wi-Fi, Bluetooth, communication en champ proche, etc.).	<p>1 point accordés si l'offrant décrit la manière et le moyen par lequel le processus OTAP se déroulera (conventionnel, partage de canaux, Wi-Fi, Bluetooth, communication en champ proche, etc.).technology: conventional, partage de canaux, Wifi, Bluetooth, NFC</p> <p>0 points accordés si l'offrant décrit la manière et le moyen par lequel le processus OTAP se déroulera (conventionnel, partage de canaux, Wi-Fi, Bluetooth, communication en champ proche, etc.).</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p>	5																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Radio portatif</td> <td style="width: 5%; text-align: center;">=</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: right;">(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Pointage de l'énoncé (Maximum 5 points)</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td></td> </tr> </table>		Radio portatif	=	5		Radio mobile	=	5		Radio de bureau	=	5		(Portatif + Mobile + Bureau) / 3				Pointage de l'énoncé (Maximum 5 points)		=		5
Radio portatif	=	5																				
Radio mobile	=	5																				
Radio de bureau	=	5																				
(Portatif + Mobile + Bureau) / 3																						
Pointage de l'énoncé (Maximum 5 points)		=																				

7.12.3	<p>Le processus OTAP ne devrait pas appliquer les changements de programmation radio à l'équipement radio sans informer l'utilisateur de cet équipement de toute incidence sur les opérations de l'équipement radio et l'intervention explicite de l'utilisateur au moment du changement si l'OTAP est exécuté sur le réseau radio.</p>	<p>6 points accordés si le processus OTAP n'applique pas les changements de programmation radio à l'équipement radio sans informer l'utilisateur de cet équipement de toute incidence sur les opérations de l'équipement radio et l'intervention explicite de l'utilisateur au moment du changement si l'OTAP est exécuté sur le réseau radio.</p> <p>0 points accordés si le processus OTAP applique les changements de programmation radio à l'équipement radio sans informer l'utilisateur de cet équipement de toute incidence sur les opérations de l'équipement radio et l'intervention explicite de l'utilisateur au moment du changement si l'OTAP est exécuté sur le réseau radio.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p> <table border="1" data-bbox="602 569 1114 674"> <tr> <td>Radio portatif</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> </table> <p>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</p> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points) =</p>	Radio portatif	=	6	Radio mobile	=	6	Radio de bureau	=	6	6
Radio portatif	=	6										
Radio mobile	=	6										
Radio de bureau	=	6										
7.12.4	<p>Le logiciel OTAP devrait tenir à jour un journal de toute modification apportée, y compris le nom de l'utilisateur ayant fait la modification, le ou les postes radio touchés et les paramètres de configuration concernés.</p>	<p>6 points accordés si le logiciel OTAP tient à jour un journal de toute modification apportée, y compris le nom de l'utilisateur ayant fait la modification, le ou les postes radio touchés et les paramètres de configuration concernés..</p> <p>0 points accordés si le logiciel OTAP ne tient pas à jour un journal de toute modification apportée, y compris le nom de l'utilisateur ayant fait la modification, le ou les postes radio touchés et les paramètres de configuration concernés.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p> <table border="1" data-bbox="602 1104 1114 1209"> <tr> <td>Radio portatif</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> </table> <p>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</p> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points) =</p>	Radio portatif	=	6	Radio mobile	=	6	Radio de bureau	=	6	6
Radio portatif	=	6										
Radio mobile	=	6										
Radio de bureau	=	6										
7.14.1.1	<p>La programmation radio pour les postes radio portatifs, mobiles et de bureau devrait se faire au moyen du même logiciel.</p>	<p>10 points accordés si la programmation radio pour les postes radio portatifs, mobiles et de bureau se fait au moyen du même logiciel.</p> <p>0 points accordés si la programmation radio pour les postes radio portatifs, mobiles et de bureau se fait au moyen de logiciels différents.</p> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points) =</p>	10									

7.14.8.2.1	L'offrant devrait décrire le type de base de données proposé. Si le logiciel de programmation utilise une base de données SQL, l'offrant doit préciser si elle permet une interrogation et une connexion externes.	<p>6 points accordés si l'offrant décrit le type de base de données proposé et si le logiciel de programmation utilise une base de données SQL, l'offrant doit préciser si elle permet une interrogation et une connexion externes.</p> <p>4 points accordés si l'offrant décrit le type de base de données proposé mais s'il ne décrit ni le logiciel de programmation utilise une base de données SQL et ni s'il ne précise pas si elle permet une interrogation et une connexion externes.</p> <p>0 points accordés si l'offrant ne décrit pas le type de base de données proposé et si le logiciel de programmation utilise une base de données SQL, l'offrant ne précise pas si elle permet une interrogation et une connexion externes..</p>	6
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)		=	

****NOTE**** Référez-vous à la section 4.2.2.1: Dans le cas de l'équipement radio à bande unique, l'offrant doit proposer un équipement radio en mesure d'offrir le fonctionnement à bande unique dans chacune des trois bandes indiquées à la section 8 du présent EDB.

7/800 doit rencontrer Section 8.2	UHF doit rencontrer Section 8.3	VHF doit rencontrer Section 8.4
-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

8.2 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 768-776 MHz, 798-806 MHz, 806 824 MHz et 851-869 MHz (700/800).

8.2.3.3 Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés portative									
8.2.3.3.1.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p> <p>10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="779 1327 1286 1465" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="background-color: #FFFF00; text-align: center;">-120</td> <td style="text-align: center;">X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #FFFF00; text-align: center;">-120</td> <td style="text-align: center;">Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #FFFF00; text-align: center;">-119</td> <td style="text-align: center;">Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #FFFF00; text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés
	-120	X = Sensibilité							
-120	Y = Plus Basse Sensibilité								
-119	Z = Plus Haute Sensibilité								
10	Points accordés								
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)									
=									
10									

<p>8.2.3.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offerant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x $\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="781 625 1287 762"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 772 1417 825"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-71	X = Rejet d'intermodulation												
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.												
-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.2.3.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offerant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x $\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="781 1276 1287 1413"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 1423 1417 1476"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-61	X = Sélectivité UA												
-61	Y = Sélectivité Max. UA												
-60	Z = Sélectivité Min. UA												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.2.3.3.4.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offerant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x $\{(RejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA) / (PlusHauteRejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA)\}$</p>											

			-71	X = RejetParasites UA		
			-71	Y = RejetParasites Max. UA		
			-70	Z = RejetParasites Min. UA		
			10	Points accordés		
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	
					10	
		Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				40
8.2.4.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés mobile					
8.2.4.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant la plus haute sensibilité (numérique) tout en dépassant la valeur de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant la plus basse sensibilité (numérique) tout en dépassant la valeur de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Sensibilité Points accordés = Max Points x {(Sensibilité UA - Sensibilité.Min. UA) / (Sensibilité.Max. UA - Sensibilité.Min. UA)}</p>				
			-120	X = Sensibilité UA		
			-120	Y = Sensibilité.Max. UA		
			-119	Z = Sensibilité.Min. UA		
			10	Points accordés		
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	
					10	
8.2.4.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p>				
			-76	X = RejetIntermod.UA		
			-76	Y = RejetIntermod.Max. UA		
			-75	Z = RejetIntermod.Min. UA		
			10	Points accordés		
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	
					10	

8.2.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 583 1287 722"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 722 1417 787"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-61	X = Sélectivité UA												
-61	Y = Sélectivité Max. UA												
-60	Z = Sélectivité Min. UA												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
8.2.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 1234 1287 1373"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 1373 1417 1444"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-81	X = RejetParasites UA												
-81	Y = RejetParasites Max. UA												
-80	Z = RejetParasites Min. UA												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</p>		40											
8.2.5.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés de bureau												

<p>8.2.5.3.1.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 575 1289 716"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité UA</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Sensibilité.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Sensibilité.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="602 716 1419 779"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité UA	-120	Y = Sensibilité.Max. UA	-117	Z = Sensibilité.Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-120	X = Sensibilité UA												
-120	Y = Sensibilité.Max. UA												
-117	Z = Sensibilité.Min. UA												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.2.5.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 1236 1289 1377"> <tr> <td>-76</td> <td>X = RejetIntermod.UA</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = RejetIntermod.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = RejetIntermod.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="602 1377 1419 1444"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-76	X = RejetIntermod.UA	-76	Y = RejetIntermod.Max. UA	-75	Z = RejetIntermod.Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-76	X = RejetIntermod.UA												
-76	Y = RejetIntermod.Max. UA												
-75	Z = RejetIntermod.Min. UA												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.2.5.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 1898 1289 1929"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA									
-61	X = Sélectivité UA												

			<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés			
-61	Y = Sélectivité Max. UA											
-60	Z = Sélectivité Min. UA											
10	Points accordés											
				10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=									
8.2.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>	<table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA											
-81	Y = RejetParasites Max. UA											
-80	Z = RejetParasites Min. UA											
10	Points accordés											
				10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=									
Pointage cumulatif UA de bureau 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				40								
Pointage supra cumulatif Receveur bande 7/800 ((Cumul. 7/800 Portable + Cumul. 7/800 Mobile + Cumul. 7/800 de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)				40								
8.3 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 380-430 MHz et 450-470 MHz (UHF)												
8.3.3.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés portative											
8.3.3.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}"</p>	<table border="1"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité											
-120	Y = Plus Basse Sensibilité											
-119	Z = Plus Haute Sensibilité											
10	Points accordés											
				10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=									

8.3.3.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x $\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="781 632 1287 772"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulationMin.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 772 1417 835"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulationMin.	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-71	X = Rejet d'intermodulation												
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.												
-70	Z = Rejet d'intermodulationMin.												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
8.3.3.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x $\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="781 1297 1287 1438"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 1438 1417 1507"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-61	X = Sélectivité UA												
-61	Y = Sélectivité Max. UA												
-60	Z = Sélectivité Min. UA												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
8.3.3.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x $\{(RejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA) / (PlusHauteRejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA)\}$</p>											

			-71	X = RejetParasites UA	
			-71	Y = RejetParasites Max. UA	
			-70	Z = RejetParasites Min. UA	
			10	Points accordés	
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=
					10
			Pointage cumulatif UA portatif UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Selectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):		40
8.3.4.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés mobile				
8.3.4.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné mobile la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio mobile la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p>			
			-120	X = Sensibilité	
			-120	Y = Plus Basse Sensibilité	
			-119	Z = Plus Haute Sensibilité	
			10	Points accordés	
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=
					10
8.3.4.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p>			
			-76	X = Rejet d'intermodulation	
			-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	
			-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	
			10	Points accordés	
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=
					10

8.3.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 611 1289 747"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés
-61	X = Sélectivité UA									
-61	Y = Sélectivité Max. UA									
-60	Z = Sélectivité Min. UA									
10	Points accordés									
8.3.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 1276 1289 1413"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés
-81	X = RejetParasites UA									
-81	Y = RejetParasites Max. UA									
-80	Z = RejetParasites Min. UA									
10	Points accordés									
<p>Pointage cumulatif UA mobile UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</p>		40								
8.3.5.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés de bureau									

<p>8.3.5.3.1.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 583 1287 720"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 720 1417 783"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-117	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-120	X = Sensibilité												
-120	Y = Plus Basse Sensibilité												
-117	Z = Plus Haute Sensibilité												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.3.5.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 1276 1287 1413"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 1413 1417 1480"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-76	X = Rejet d'intermodulation												
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.												
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											

8.3.5.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10						
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									
8.3.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA										
-81	Y = RejetParasites Max. UA										
-80	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10						
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage cumulatif UA de bureau UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</td> <td>=</td> <td>40</td> </tr> </table>	Pointage cumulatif UA de bureau UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):	=	40						
Pointage cumulatif UA de bureau UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):	=	40									
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage supra cumulatif Receveur bande UHF ((Cumul. UHF Portable + Cumul. UHF Mobile + Cumul. UHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)</td> <td>=</td> <td>40</td> </tr> </table>	Pointage supra cumulatif Receveur bande UHF ((Cumul. UHF Portable + Cumul. UHF Mobile + Cumul. UHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)	=	40						
Pointage supra cumulatif Receveur bande UHF ((Cumul. UHF Portable + Cumul. UHF Mobile + Cumul. UHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)	=	40									
<p>8.4 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 138-144 MHz et 148-174 MHz (VHF)</p>											
8.4.3.3	Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés portative										

<p>8.4.3.3.1.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,22 µV (-120 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 583 1289 722"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="604 722 1419 785"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-120	X = Sensibilité												
-120	Y = Plus Basse Sensibilité												
-119	Z = Plus Haute Sensibilité												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.4.3.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 1272 1289 1411"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="604 1411 1419 1472"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-71	X = Rejet d'intermodulation												
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.												
-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											

8.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p>	<table border="1" data-bbox="781 644 1289 779"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="602 785 1414 842"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-61	X = Sélectivité UA													
-61	Y = Sélectivité Max. UA													
-60	Z = Sélectivité Min. UA													
10	Points accordés													
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10												
8.4.3.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>	<table border="1" data-bbox="781 1310 1289 1444"> <tr> <td>-71</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="602 1451 1414 1507"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-71	X = RejetParasites UA	-71	Y = RejetParasites Max. UA	-70	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-71	X = RejetParasites UA													
-71	Y = RejetParasites Max. UA													
-70	Z = RejetParasites Min. UA													
10	Points accordés													
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10												
<p>Pointage cumulatif UA portative VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacents+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</p>		<p>40</p>												
<p>8.2.4.3 Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés mobile</p>														

<p>8.2.4.3.1.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 569 1287 705"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 709 1417 772"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-120	X = Sensibilité												
-120	Y = Plus Basse Sensibilité												
-119	Z = Plus Haute Sensibilité												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.2.4.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 1230 1287 1367"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="605 1371 1417 1423"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-76	X = Rejet d'intermodulation												
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.												
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.2.4.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 1839 1287 1936"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA					
-61	X = Sélectivité UA												
-61	Y = Sélectivité Max. UA												
-60	Z = Sélectivité Min. UA												

		10	Points accordés									
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=								
				10								
8.2.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">-81</td> <td style="text-align: center;">X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-81</td> <td style="text-align: center;">Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-80</td> <td style="text-align: center;">Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>			-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés
-81	X = RejetParasites UA											
-81	Y = RejetParasites Max. UA											
-80	Z = RejetParasites Min. UA											
10	Points accordés											
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=								
				10								
Pointage cumulatif UA mobile VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				40								
8.4.5.3	Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés de bureau											
8.4.5.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">-120</td> <td style="text-align: center;">X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-120</td> <td style="text-align: center;">Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-117</td> <td style="text-align: center;">Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>			-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-117	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés
-120	X = Sensibilité											
-120	Y = Plus Basse Sensibilité											
-117	Z = Plus Haute Sensibilité											
10	Points accordés											
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=								
				10								

<p>8.4.5.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x $\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}$</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	
-76	X = Rejet d'intermodulation										
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10						
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									
<p>8.4.5.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x $\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}$</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10						
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									

8.4.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites		
		0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites		
		0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.		
		Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)		
		Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x $\{(RejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA) / (PlusHauteRejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA)\}$		
		-81	X = RejetParasites UA	
		-81	Y = RejetParasites Max. UA	
		-80	Z = RejetParasites Min. UA	
		10	Points accordés	
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)			=	10
Pointage cumulatif UA de bureau VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				40
Pointage supra cumulatif Receveur bande VHF ((Cumul. VHF Portable + Cumul. VHF Mobile + Cumul. VHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)				40
Grand Total Exigences particulières relatives au bandes ((Pointage supra cumulatif de bande 7/800 + Pointage supra cumulatif de bande UHF + Pointage supra cumulatif de bande VHF / 3) Pointage (Max Pts. 40):				40
9Spécifications des postes radio portatifs				
9.1Généralités				
9.1.2.1	Le poste radio portatif devrait présenter une sortie audio de 1 W avec un niveau de distorsion audio inférieur à 1,5 %.	6 points accordés si l'unité d'abonné portable proposée a une sortie audio de 1 Watt ou plus, avec un niveau de distorsion de 1.5% ou moins.		
		0 points accordés si l'unité d'abonné portable proposée a une sortie audio de moins de 1 Watt, ou un niveau de distorsion de plus de 1.5%		
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)			=	6
9.2Exigences environnementales				

9.2.4	L'offrant devrait fournir les détails de toutes les options disponibles des versions de son équipement radio qui sont conformes aux spécifications de la division 1 de l'UL fonctionnant dans des environnements où des concentrations inflammables de gaz inflammables, de vapeurs produites par des liquides inflammables ou de vapeurs produites par des liquides combustibles peuvent être présentes dans des conditions de fonctionnement normales (HazLoc).	<p>Points accordés si l'offrant fourni des détails sur la disponibilité de d'options de versions de l'équipement radio qui se conforme aux spécifications (UL Division 1) opérant dans un environnement qui contient des concentrations inflammables de gaz inflammables, vapeurs produites par liquides inflammables ou combustibles qui peuvent exister lors de conditions d'utilisation normal (HazLoc).</p> <p>10 Points accordés si l'offrant indique une option pour : Class I, Div 1, Groupes C, D; Class I, Div 2, Groupes A, B, C, D;</p> <p>5 points accordés si l'offrant indique une option pour : Class I, Div 2, Groupes A, B, C, D;</p> <p>0 points accordés si l'offrant fournis aucun détail sur la disponibilité d'options de versions de l'équipement radio qui se conforme aux spécifications (UL Division 1) opérant dans un environnement qui contient des concentrations inflammables de gaz inflammables, vapeurs produites par liquides inflammables ou combustibles qui peuvent exister lors de conditions d'utilisation normal (HazLoc).</p>	10								
<p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =</p>											
9.3 Batterie - Portable											
9.3.2.1	L'offrant devrait fournir une batterie rechargeable de grande capacité supplémentaire d'une autonomie supérieure à 12 heures en mode chiffré en fonction d'un cycle d'utilisation de 5-5-90. Sur les canaux du système P25, le délai d'attente est défini comme la période au cours de laquelle l'UA surveille le canal de commande attiré.	<p>10 points accordés si l'offrant peut fournir des batteries de grande capacités additionnelles donc la durée d'utilisation excède 12 heures en mode chiffré, en fonction d'un cycle d'utilisation de 5-5-90. Le temps de veille de canaux P25 est défini par la période de temps qu'un UA surveille un canal de contrôle</p> <p>0 points accordés si l'offrant ne fournit pas de batteries de grande capacités additionnelles don la durée d'utilisation excède 12 heures en mode chiffré, en fonction d'un cycle d'utilisation de 5-5-90. Le temps de veille de canaux P25 est défini par la période de temps qu'un UA surveille un canal de contrôle</p>	10								
<p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =</p>											
9.4 Spécifications matérielles - Portable											
9.4.1.1	L'offrant devrait indiquer le poids en grammes du poste radio portatif avec son antenne ordinaire et sa batterie Li-ion de grande capacité, conformément à la section 9.3.2 du présent EDB.	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable la plus légère de la catégorie.</p> <p>0 points accordés pour l'unité d'abonné portable le plus lourde de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et la réponse de tous les offrant.</p> <p>Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)</p> <p>Points accordés = Points maximum x ((UA le plus lourd - Poids nominal UA) / (UA le plus lourd - UA le plus léger)) en grammes</p> <table border="1" data-bbox="781 1759 1287 1896"> <tr> <td>1150</td> <td>X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td>1150</td> <td>Y = UA le plus léger</td> </tr> <tr> <td>1500</td> <td>Z = UA le plus lourd</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	1150	X = UA évalué	1150	Y = UA le plus léger	1500	Z = UA le plus lourd	10	Points accordés	10
1150	X = UA évalué										
1150	Y = UA le plus léger										
1500	Z = UA le plus lourd										
10	Points accordés										

		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=									
9.4.1.2	L'offrant devrait indiquer en centimètres cubes (cm ³) le volume des postes radio portatifs sans les pinces et l'antenne, mais avec la batterie Li-ion de grande capacité, conformément à la section 9.3.2 du présent EDB.	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable la plus petite de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable la plus grosse de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et les réponses des offrants.</p> <p>Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)</p> <p>Points accordés = Points maximum x ((UA la plus grosse – Poids nominal UA) / (UA la plus grosse - UA la plus petite)) cm³</p> <table border="1"> <tr> <td>1150</td> <td>X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td>1150</td> <td>Y = UA la plus petite</td> </tr> <tr> <td>1500</td> <td>Z = UA la plus grosse</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	1150	X = UA évalué	1150	Y = UA la plus petite	1500	Z = UA la plus grosse	10	Points accordés		10
1150	X = UA évalué											
1150	Y = UA la plus petite											
1500	Z = UA la plus grosse											
10	Points accordés											
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=									
9.4.1.3	L'offrant devrait indiquer la hauteur en millimètres (mm) du poste radio portatif avec son antenne ordinaire et sa batterie Li-ion de grande capacité, conformément à la section 9.3.2 du présent EDB.	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable de plus petite hauteur.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable de plus grande hauteur.</p> <p>0 à 10 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et les réponses des offrants.</p> <p>Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)</p> <p>Points accordés = Points maximum x ((UA plus grande – UA grandeur nominale) / UA plus grande - UA plus petite) en mm</p> <table border="1"> <tr> <td>750</td> <td>X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td>750</td> <td>Y = UA la plus petite</td> </tr> <tr> <td>950</td> <td>Z = UA la plus grande</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	750	X = UA évalué	750	Y = UA la plus petite	950	Z = UA la plus grande	10	Points accordés		10
750	X = UA évalué											
750	Y = UA la plus petite											
950	Z = UA la plus grande											
10	Points accordés											
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=									
9.8 Affichage visuel et indicateurs sonores												
9.8.3.1	Le nombre de caractères par ligne affichés sur l'écran d'affichage alphanumérique du poste radio portatif devrait être supérieur à huit caractères.	<p>15 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran est de 11 ou plus.</p> <p>10 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran entre 9 et 10.</p> <p>0 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran de 8 ou moins.</p>		15								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)	=									
9.8.12	Le poste radio portatif devrait être pourvu d'un écran alphanumérique orienté vers le haut.	<p>15 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran est de 11 ou plus.</p> <p>10 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran entre 9 et 10.</p> <p>0 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran de 8 ou moins.</p>										

				15								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)	=									
9.8.17	Il devrait être possible d'activer, de désactiver et de configurer le signal sonore et le seuil d'utilisation, comme le décrit la section 9.8.16, à l'aide du logiciel de programmation radio.	15 points accordés s'il est possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 9.8.16. 0 points accordés s'il n'est pas possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 9.8.16 à partir du logiciel de programmation radio.										
		Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)	=	15								
9.9 Capacité												
9.9.1.1	Le poste radio portatif devrait prendre en charge 513 modes de fonctionnement ou plus (groupes d'appel ou canaux) permettant la programmation de divers canaux de fréquence, groupes d'appel et modes de modulation.	6 points accordés si l'unité d'abonné portable a une capacité de 513 mode d'opération ou plus. 0 points accordés si l'unité d'abonné portable a une capacité de 512 mode d'opération ou moins.										
		Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)	=	6								
10 Spécifications des postes radio mobiles												
10.1 Généralités												
10.1.7.1	La sélection du mode ou groupe d'appel primaire du poste radio mobile devrait se faire au moyen d'une seule commande rotative qui est physiquement séparée de la commande rotative de réglage du volume mentionnée à la section 10.1.6.	6 points accordés si l'unité d'abonné mobile a un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume. 0 points accordés si l'unité d'abonné mobile n'a pas un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume.										
		Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)	=	6								
10.3 Spécifications matérielles												
10.3.2	L'offrant devrait préciser en centimètres (cm) la hauteur, la longueur et la profondeur avec le support de montage fixé pour chaque poste radio mobile.	15 points accordés à l'unité d'abonné mobile la plus petite de la catégorie. 0 points accordés à l'unité d'abonné mobile la plus grosse de la catégorie. 0 to 15 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et les réponses des offrants. Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10) $\text{Points accordés} = \text{Points maximum} \times ((\text{UA la plus grosse} - \text{Poids nominal UA}) / (\text{UA la plus grosse} - \text{UA la plus petite})) \text{ cm}^3$										
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="border: 2px solid red; text-align: center;">750</td> <td style="text-align: center;">X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td style="border: 2px solid red; text-align: center;">750</td> <td style="text-align: center;">Y = UA la plus petite</td> </tr> <tr> <td style="border: 2px solid red; text-align: center;">950</td> <td style="text-align: center;">Z = UA la plus grande</td> </tr> <tr> <td style="border: 2px solid red; text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>	750	X = UA évalué	750	Y = UA la plus petite	950	Z = UA la plus grande	15	Points accordés		
750	X = UA évalué											
750	Y = UA la plus petite											
950	Z = UA la plus grande											
15	Points accordés											
		Pointage de l'énoncé (Maximum 15 points)	=	15								
10.5 Configurations des éléments des postes radio mobiles												
10.5.2.2.4	Le bloc de commande devrait pouvoir commander de nombreux postes radio mobiles.	6 points accordés si un seul bloc de commande est en mesure de contrôler plusieurs unités d'abonné mobile. 0 points accordés si un seul bloc de commande n'est pas en mesure de contrôler plusieurs unités d'abonné mobile.										

					6
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)					
10.7Affichage visuel et indicateurs sonores					
10.7.10.1	Il devrait être possible d'activer, de désactiver et de configurer le signal sonore et le seuil d'utilisation, comme le définit la section 10.7.10, à l'aide du logiciel de programmation radio.	15 points accordés s'il est possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 10.7.10 0 points accordés s'il n'est pas possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 10.7.10 à partir du logiciel de programmation radio.			
Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)					
=					
11Exigences propres aux postes radio de bureau					
11.1Généralités					
11.1.8.1	La sélection du mode ou groupe d'appel primaire du poste radio de bureau devrait se faire au moyen d'une seule commande rotative qui est physiquement séparée de la commande rotative de réglage du volume mentionnée à la section 11.1.8.	6 points accordés si l'unité d'abonné de bureau a un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume. 0 points accordés si l'unité d'abonné de bureau n'a pas un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume.			
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)					
=					
11.5Affichage visuel et indicateurs sonores					
11.5.6	L'utilisateur du poste radio de bureau devrait pouvoir éteindre tous les voyants lumineux, voyants d'état et indicateurs sonores tout en continuant d'utiliser l'appareil normalement.	5 points accordés si l'unité d'abonné de bureau est en mesure de fermer toutes les voyants lumineux, voyants d'état et indicateurs sonores tout en continuant d'utiliser l'appareil normalement. 0 points accordés si l'unité d'abonné de bureau n'est pas en mesure de fermer toutes les voyants lumineux, voyants d'état et indicateurs sonores tout en continuant d'utiliser l'appareil normalement.			
Pointage de l'énoncé (Maximum 5 Points)					
=					
11.5.11					
11.5.11	Il devrait être possible d'activer, de désactiver et de configurer le signal sonore et le seuil d'utilisation, comme le définit la section 11.5.10, à l'aide du logiciel de programmation radio.	15 points accordés s'il est possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 11.5.10 à partir du logiciel de programmation radio. 0 points accordés s'il n'est pas possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 11.5.10 à partir du logiciel de programmation radio.			
Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)					
=					
11.7Ports externes					
11.7.4.1	Lorsqu'applicable, des raccords ou des connexions dotés d'un dispositif de réduction de la tension physique, afin d'atténuer les risques de dommages matériel, devraient être utilisées.	3 points accordés si des raccords ou des connexions dotés d'un dispositif de réduction de la tension physique, afin d'atténuer les risques de dommages matériel, sont utilisés. 0 points accordés si des raccords ou des connexions dotés d'un dispositif de réduction de la tension physique, afin d'atténuer les risques de dommages matériel, ne sont pas utilisés.			
Pointage de l'énoncé (Maximum 3 Points)					
=					
12Exigences propres aux systèmes de répéteur véhiculaire numérique P25					

12.2 Fonctionnalité du système de répéteur véhiculaire numérique			
12.2.7.1	Le DVRS devrait prendre en charge l'authentification de la couche de liaison du poste radio portatif par le système DVRS sur un réseau radio à ressources partagées connecté.	5 points accordés si le DVRS prend en charge l'authentification de la couche de liaison du poste radio portatif par le système DVRS sur un réseau radio à ressources partagées connecté.	5
		0 points accordés si le DVRS ne prend pas en charge l'authentification de la couche de liaison du poste radio portatif par le système DVRS sur un réseau radio à ressources partagées connecté.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 5 Points)	=
12.2.8	De préférence, le DVRS devrait prendre en charge l'enregistrement et le désenregistrement automatique des postes radio portatifs DVRS sur le réseau radio, lors de la sélection d'un groupe d'appel en mode DVRS, à partir d'un poste radio portatif DVRS.	5 points accordés si le DVRS prend en charge l'enregistrement et le désenregistrement automatique des postes radio portatifs DVRS sur le réseau radio, lors de la sélection d'un groupe d'appel en mode DVRS, à partir d'un poste radio portatif DVRS.	5
		0 points accordés si le DVRS ne prend pas en charge l'enregistrement et le désenregistrement automatique des postes radio portatifs DVRS sur le réseau radio, lors de la sélection d'un groupe d'appel en mode DVRS, à partir d'un poste radio portatif DVRS.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 5 Points)	=
12.2.12	De préférence, le poste radio portatif DVRS devrait permettre la retransmission des messages « panne légère », « Hors de portée » et « État de la transmission du système à ressources partagées » aux systèmes radio DVRS portables.	5 points accordés si le poste radio portatif DVRS permet la retransmission des messages « panne légère », « Hors de portée » et « État de la transmission du système à ressources partagées » aux systèmes radio DVRS portables.	5
		0 points accordés si le poste radio portatif DVRS ne permet pas la retransmission des messages « panne légère », « Hors de portée » et « État de la transmission du système à ressources partagées » aux systèmes radio DVRS portables.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 5 Points)	=
12.2.13	Le poste radio portatif DVRS devrait recevoir une indication du DVRS DVRS lorsque celui-ci fonctionne en mode « autonome » (aucune connexion au réseau radio).	5 points accordés si le poste radio portatif DVRS reçoit une indication du DVRS DVRS lorsque celui-ci fonctionne en mode « autonome » (aucune connexion au réseau radio).	5
		0 points accordés si le poste radio portatif DVRS ne reçoit pas une indication du DVRS DVRS lorsque celui-ci fonctionne en mode « autonome » (aucune connexion au réseau radio).	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 5 Points)	=
12.2.16	De préférence, le DVRS devrait permettre le trafic OTAR P25 entre le poste radio portatif et le réseau radio.	10 points accordés si le DVRS permet le trafic OTAR P25 entre le poste radio portatif et le réseau radio.	5
		0 points accordés si le DVRS ne permet pas le trafic OTAR P25 entre le poste radio portatif et le réseau radio.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 5 Points)	=

13 Annexe A – Exigences de base pour les demandes de communication (RTT)

13.1 Exigences matérielles

13.1.3	Les accessoires de haut-parleur-microphone pour unité d'abonné (UA) portative utilisée par la GRC devraient être munis d'un bouton réservé pour lancer une RTT.	15 points accordés si les accessoires de haut-parleur-microphone pour unité d'abonné (UA) portative utilisée par la GRC sont munis d'un bouton réservé pour lancer une RTT. 0 points accordés si les accessoires de haut-parleur-microphone pour unité d'abonné (UA) portative utilisée par la GRC ne sont pas munis d'un bouton réservé pour lancer une RTT.	
Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)		=	15

Pointage du volet (Max. 405 Points)	405
--	------------